

---

les grands centres tandis que des externats ont été bâtis dans la plupart des petites collectivités. Les fonds publics ne vont pas seulement à l'enseignement élémentaire et secondaire. Les Inuit aptes à recevoir une formation particulière ont la possibilité de fréquenter les écoles professionnelles, techniques ou autres établies dans les différentes provinces. Ils peuvent également entrer en apprentissage ou recourir aux services d'un bureau d'emploi. L'administration des Territoires du Nord-Ouest assume les frais de scolarité des étudiants qui suivent des cours dans les universités reconnues du sud du Canada.

L'élaboration de programmes d'études adaptés aux besoins particuliers des élèves du Nord a posé de sérieux problèmes. Au début, le souci de donner aux enfants du Nord des chances égales à celles des enfants canadiens des provinces, en leur offrant un enseignement semblable et d'égale qualité, amena l'adoption de programmes qui se différencient fort peu de ceux du Sud. Les dix dernières années ont cependant donné lieu à des changements marqués, particulièrement depuis que l'enseignement relève de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Les changements les plus importants se sont produits après qu'on eut reconnu que le principe d'assimilation des jeunes autochtones à la culture blanche du sud du Canada, en quelque domaine que ce soit, n'était pas valable. On a compris que le simple fait d'acquérir des connaissances venant du Sud n'aidait pas les Inuit au point de vue de leurs difficultés d'adaptation. Au cours des dernières années, on a mis en oeuvre de nouveaux programmes d'études qui respectent le mode de vie, la langue, l'histoire, le patrimoine et la culture inuit. L'administration des Territoires a fait sien le principe selon lequel l'enseignement doit être offert aux autochtones, au niveau élémentaire, dans leur langue maternelle.

Dans les écoles du Nord, l'introduction d'un enseignement dans la langue inuit ne fut pas chose aisée, puisqu'actuellement les professeurs ayant appris l'Inuktitut sont encore rares, et ceci en dépit des cours donnés à cette fin. L'administration des Territoires, pour combler cette lacune, emploie un nombre croissant d'assistants: de 48 en 1969-1970, celui-ci est passé à 123 en 1974-1975. Les écoles établissent un programme d'enseignement adapté aux autochtones, et reflétant leurs valeurs, en puisant aux sources de leur culture et de la culture blanche.

L'éducation permanente et spéciale a pris de l'ampleur parallèlement aux programmes d'études. Des cours d'éducation permanente sont maintenant offerts dans plus de 25 collectivités locales. Le Centre d'éducation permanente et de formation professionnelle de Fort Smith constitue un bon exemple de la diversification de l'enseignement: le programme d'études de ce centre qui comportait, au départ, un

---